



Mettre en œuvre les actions commerciales et assurer les relations extérieures Conduire des échanges à visée professionnelle avec les différents interlocuteurs de l'entreprise

Programme de la formation

Module G2-1 : Communication interpersonnelle, en interne et avec les clients et partenaires (3 jours)

Les interlocuteurs et partenaires spécifiques au secteur du bâtiment
Les prestataires de l'entreprise artisanale du bâtiment
Les principes de la communication interpersonnelle
Les spécificités de la communication selon les différents outils :
Le traitement des situations relationnelles délicates
Mise en œuvre d'actions de communication interne

Module G2-2 : Approche stratégique et communication commerciale (4 jours)

Le positionnement de l'entreprise dans son environnement commercial
Mise en œuvre d'actions commerciales et d'outils de communication
Utilisation des outils numériques à des fins commerciales et de prospection
Les appels d'offres et marchés de travaux publics ou privés
Mesure des effets des plans d'actions commerciales et de communication

Module G2-3 : Accompagnement des clients et démarches d'aides au financement (1 jour)

Les solutions de financement mobilisables sur le territoire

Les interlocuteurs compétents
Les aides à la rénovation énergétique

Accompagnement du client

Les pièces et le montage du dossier
Les démarches administratives à destination des clients

Module transverse et épreuve

Accompagnement à la réalisation du dossier d'entreprise
Epreuve de fin de bloc de compétences



10 jours de formation (70 h)



Secrétaires
Secrétaires comptables
Assistants administratifs
Commerciaux / RH
Conjoints salariés / conjoints collaborateurs



29€ de l'heure
⇒ Soit 2 030€ net de taxes pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation contact@arfab-formation.fr

Formation éligible au CPF

Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP/CAP)
- Ou justifier d'une expérience professionnelle de 6 mois dans la fonction visée

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification

- **Obtention d'un certificat de bloc**
 - Une épreuve en organisme de formation par bloc de compétences
 - Une évaluation sur le dossier en entreprise rédigé par bloc de compétences
 - Une soutenance orale sur tous les blocs de compétences devant un jury de professionnels et des membres de la CAPEB

Certificat de bloc de la certification professionnelle GEAB de niveau 4 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 35200
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



Dates de formation

Consultez le site internet www.arfab-formation.fr ou contactez nous au 02.99.85.51.21

91%

de réussite à la certification*

95%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2022